



Bien-être et comportement des poules domestiques



Bien-être et comportement des poules domestiques

Cécile Arnould

Éditions Quæ

Dans la collection *Savoir-faire*

Ripisylves et forêts alluviales. Connaissances et gestion en contexte de changements globaux,
Marc Villar, Richard Chevalier, Simon Dufour, coord., 2025, 340 p.

Les poules. Comprendre leur diversité génétique visible,
Michèle Tixier-Boichard, coord., 2025, 168 p.

Pour citer cet ouvrage :

Arnould C., 2026. *Bien-être et comportement des poules domestiques*, Versailles, éditions Quæ, 100 p.
<https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4209-2>

Les éditions Quæ réalisent une évaluation scientifique des manuscrits avant publication
dont la procédure est décrite ici : <https://www.quae.com/store/page/199/processus-d-evaluation>

Le processus éditorial s'appuie également sur un logiciel de détection des similitudes et des textes
potentiellement générés par IA.

© Éditions Quæ, 2026

ISBN papier : 978-2-7592-4208-5
ISBN PDF : 978-2-7592-4209-2
ISBN epub : 978-2-7592-4210-8

ISSN : 1952-1251

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex

www.quae.com
www.quae-open.com

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction même partielle du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 5 |
| Introduction – Pourquoi ce livre ? | 7 |
| 1. Historique de la prise de conscience de la sensibilité des animaux d'élevage ... | 11 |
| Point de départ en Europe | 11 |
| Essor des données scientifiques | 12 |
| Mise en place de la législation française et européenne..... | 14 |
| En bref | 23 |
| 2. Bien-être : définition et mesures | 25 |
| Définitions scientifiques | 26 |
| Outils de mesures du bien-être | 28 |
| Mesurer en élevage : traductions opérationnelles | 32 |
| En bref | 35 |
| 3. Petites généralités sur la poule domestique | 37 |
| Les oiseaux et le bien-être | 37 |
| C'est quoi une poule domestique ?..... | 38 |
| En bref | 43 |
| 4. Capacités sensorielles et spécificités de la poule domestique | 45 |
| Les poules sentent et goûtent ! | 45 |
| Elles ont une excellente vue | 46 |
| Elles ont un spectre auditif très large..... | 49 |
| Elles ont un sens tactile développé | 50 |
| Elles s'orientent avec les champs magnétiques | 53 |
| En bref | 53 |

| | |
|--|----|
| 5. La poule domestique, un animal social..... | 55 |
| Les vocalisations comme exemple de mode de communication sophistiqué | 55 |
| Reconnaissance des individus..... | 58 |
| Relation aux humains : prédateurs ou partenaires ? À vous de choisir !..... | 61 |
| En bref | 63 |
| 6. La poule domestique, un animal doué d'émotions..... | 65 |
| Quelques définitions | 65 |
| Méthodes de mesure..... | 66 |
| Les états affectifs chez la poule domestique | 70 |
| En bref | 75 |
| 7. Capacités cognitives de la poule domestique..... | 77 |
| Les poules ont de la mémoire et sont capables d'apprendre..... | 78 |
| Elles sont douées de flexibilité comportementale | 79 |
| Elles sont capables de se comparer aux autres poules..... | 81 |
| Elles peuvent considérer le point de vue de l'autre | 82 |
| Elles peuvent anticiper un événement | 84 |
| Pourraient-elles être empathiques ? | 85 |
| Et leur personnalité dans tout ça ?..... | 86 |
| Conscience ou pas conscience ? Un débat scientifique ouvert | 87 |
| En bref | 89 |
| Conclusion | 91 |
| La poule domestique et les différents types d'élevage | 91 |
| Établir des frontières entre les différentes espèces d'oiseaux est-il pertinent ?..... | 92 |
| Plaidoyer pour une prise de conscience | 93 |
| En bref | 96 |
| Références bibliographiques | 97 |

Remerciements

Je remercie Véronique Véto pour m'avoir encouragée à réaliser mon projet et pour ses précieux conseils. Je remercie également Sylvie Blanchard, ses collègues des Éditions Quæ et Juliette Blanchet pour la transformation de ce projet en ouvrage.

Je suis redevable aux relecteurs anonymes, à Florence, Yves, Aline et son papa, pour m'avoir gratifiée de commentaires constructifs sur mon manuscrit, et à Thomas Bartels, Isabelle Bouvarel, Laure Bignon, Pauline Olivière et Anne Denis pour m'avoir gentiment fourni des photographies. Les photographies de poules ont été effectuées grâce aux études et aux films réalisés avec Aline Bertin, Céline Parias et Delphine Soulet chez Michel Audureau et Manuela Leduc, qui ont d'emblée adhéré à nos projets et nous ont ouvert les portes de leurs élevages avec énormément de générosité. Cet ouvrage doit également beaucoup aux échanges, professionnels ou non, avec toutes les personnes ayant côtoyé de près ou de loin ces curieuses créatures que sont les poules et les coqs, ou se questionnant sur les compétences ou le bien-être des animaux. Qu'elles m'excusent de ne pas les citer individuellement.

Merci à toutes celles et ceux qui ont accueilli mon projet avec enthousiasme et m'ont encouragée dans cette voie : collègues de tous horizons et personnes dont l'amitié et la confiance me sont chères. Ce fut une belle surprise ! J'espère que l'ouvrage sera à la hauteur de leur soutien.

J'ai une pensée particulière pour Jean-Pierre Signoret et Claude Baudoin, qui ont conduit mes premiers pas en éthologie, et pour mes parents, qui m'ont fait confiance pour en arriver là. J'ai eu la chance de réaliser un rêve ! Et deux petits clins d'œil à deux personnes qui me sont chères : Anne, pour une vieille histoire de don de livre toujours présent dans ma bibliothèque, ainsi qu'Henri Tillet, à qui j'aurais aimé offrir cet ouvrage.

Je me sens profondément redevable à Yves et Nicolas pour leurs points de vue partagés lors de nos échanges que j'apprécie tant, leurs encouragements sans faille dans ce que j'entreprends, ainsi que leur soutien inébranlable, quelles que soient les circonstances.

Cécile Arnould

Introduction

Pourquoi ce livre ?

Le livre que vous tenez entre les mains est né d'un constat : il y a urgence à faire évoluer le regard porté sur les poules ! D'où vient ce constat ? Des nombreuses rencontres et interactions que j'ai eues avec des interlocuteurs¹ de tous horizons, en France et au-delà, depuis que j'ai été amenée à me lancer dans l'épopée du bien-être des oiseaux au milieu des années 1990. Au-delà des personnes côtoyées dans mon travail (chercheurs, professionnels de l'élevage, membres d'associations de défense des animaux, personnels du ministère de l'Agriculture, notamment du Bureau de la protection animale, etc.), il y a les proches, ou moins proches, jamais avares de questions quand ils savent sur quoi vous travaillez ! Il y a beaucoup de questions emplies de curiosité : c'est quoi le bien-être animal ? Comment sait-on que les oiseaux ont des émotions ? Mais aussi beaucoup d'idées reçues.

Au cours de toutes ces années, j'ai ainsi été de nombreuses fois confrontée à des affirmations péremptoires, comme « les oiseaux n'ont pas d'odorat », et au scepticisme, comme « le bien-être des animaux ça ne veut rien dire ». Et il y a même ce propos lapidaire d'un collègue à l'approche du xxie siècle : « Ce n'est pas de la science ! » L'un des plus déroutants fut sans doute : « Le bien-être c'est subjectif. Et d'ailleurs on ne sait pas le mesurer. » Propos qui est venu clore des présentations au cours desquelles tout un volet explicitait la façon scientifique de le mesurer, à travers le comportement des animaux, des données physiologiques (indicatrices de stress essentiellement), mais aussi à travers leur santé physique. Profonde solitude de l'orateur ! Et puis, il y a les préjugés sur les oiseaux de basse-cour, terme ô combien porteur de sens : les poules sont bêtes, leur cerveau est minuscule, etc. Pour toutes ces raisons, je crois nécessaire de faire évoluer les regards, et cette évolution passe par la compréhension du monde de ces animaux. Pour le bien des oiseaux, bien sûr, mais aussi, je crois, des humains qui s'en occupent. Par les soins que nous leur prodiguons, nous sommes intimement reliés à eux.

Au cours des dernières décennies, l'évolution des recherches sur le bien-être des animaux et sur la mise en évidence de leurs multiples compétences, de la législation en matière de protection animale, des actions des associations de

1. Pour la fluidité de la lecture, nous n'avons pas décliné au féminin tous les substantifs ni accordé séparément les adjectifs. L'autrice souhaite cependant préciser que ce masculin est utilisé de manière générique et englobe toutes les personnes de la société sans aucune distinction.

protection animale et des conditions de vie des animaux d'élevage est la preuve que ces dernières peuvent et doivent changer. Elle est le reflet d'une prise de conscience de plus en plus forte que l'animal est un être sensible. Si l'utilisation de l'animal par les humains est un choix de société, l'élever dans des conditions respectueuses de ses besoins et de son bien-être est une question d'éthique. Et les oiseaux, dont les humains se sentent souvent moins proches que les mammifères, sont particulièrement concernés par cette question.

L'objectif de cet ouvrage est de faire bénéficier un large public de l'expérience acquise pendant plus de vingt-cinq ans à travailler sur le comportement et le bien-être des oiseaux d'élevage. Cette expérience, comme toute expérience, est singulière. Elle est nourrie de travaux de recherche, d'études du comportement de poules domestiques² de races variées, vivant dans des conditions d'élevage très diverses, allant de l'élevage commercial avec des groupes de plusieurs milliers d'individus à de petits groupes de quelques individus en semi-liberté chez des particuliers. Elle est aussi nourrie de travaux d'expertise, notamment auprès du Bureau de la protection animale du ministère de l'Agriculture ou du Centre national de référence (CNR) pour le bien-être animal sur des questions de législation, de l'Agence européenne de sécurité alimentaire, ou parfois auprès de professionnels de l'élevage.

Ce livre est destiné à toutes les personnes qui travaillent, élèvent, détiennent, vivent à proximité des poules et des coqs. Il s'adresse à celles qui souhaitent découvrir ce que recouvre la notion de bien-être et connaître les capacités sensorielles, émotionnelles, cognitives de ces oiseaux un peu plus intimement, mais aussi aux sceptiques, curieux de comprendre l'urgence de prendre en compte le bien-être des poules domestiques et autres oiseaux d'élevage. Que vous soyez professionnel de l'élevage à grande échelle (élevages « conventionnel », Label rouge, biologique, etc.) ou à plus petite échelle (fournisseur pour les particuliers, magasins de vente, etc.), acteur de la recherche (soigneur, technicien, ingénieur, chercheur), détenteur d'animaux d'agrément destinés au public (fermes pédagogiques, parcs, etc.), particulier élevant des poules dans le but de vous nourrir ou comme animal de compagnie, ou tout simplement curieux de découvrir les compétences des poules ou ce qui a trait à leur bien-être, je vous encourage à poursuivre votre lecture. Ne craignez pas de lever un voile sur la manière dont les poules appréhendent le monde qui les entoure et de changer votre regard sur cette espèce. J'espère que vous découvrirez de quoi nourrir votre réflexion sur la question du bien-être, ainsi que sur la nécessité et la façon d'interagir de manière positive ou plus étroitement avec vos animaux. Vous aurez alors peut-être des pistes pour faire évoluer vos pratiques et voir par vous-même les changements s'opérer dans le comportement de vos animaux, leur relation avec vous, leur santé... À moins que cette lecture ne vous donne simplement le désir de les observer avec attention et de les laisser vous émerveiller.

2. Dans cet ouvrage, et sauf précision contraire, les expressions « poule domestique » et « poule » désignent de manière générique l'espèce poule domestique. Ces expressions englobent donc les individus à la fois femelles (poules) et mâles (coqs) de cette espèce.

Le propos de ce livre est centré sur la poule domestique. Cependant, il ne faudrait pas croire que seuls ces animaux sont concernés par les questions de bien-être, et plus largement par l'étude de leurs compétences. Que ce soit dans la législation ou dans les travaux scientifiques, de nombreuses espèces maintenues en captivité par les humains, mais aussi certaines espèces sauvages vivant en liberté, sont concernées : les chiens, les chats, les chevaux, les perroquets, les seiches, les souris, les visons, les singes, les dauphins, les truites, pour n'en citer que quelques-uns. En effet, de nombreuses études scientifiques concernent les animaux domestiques au sens large, les animaux vivant dans les zoos, utilisés dans les spectacles ou à des fins scientifiques. De plus, la liste des animaux d'élevage étudiés est abondante. Par ailleurs, la question du bien-être ne concerne pas uniquement les mammifères ou les vertébrés.

Le bien-être animal soulève des questions à la fois scientifiques, éthiques et sociétales. Il concerne ainsi de multiples acteurs de la société : scientifiques, mais aussi associations de protection animale, professionnels de l'élevage, philosophes, citoyens, consommateurs, ainsi que législateurs et politiques. Tous ces acteurs de la société n'ont pas forcément les mêmes attentes concernant le bien-être des animaux, voire pas la même définition du bien-être. Néanmoins, l'étude scientifique du bien-être reste le seul moyen d'évaluer ce que ressentent les animaux. De plus, la question du bien-être ne peut être traitée seule sans tenir compte des enjeux plus larges tels que les systèmes d'élevage dans leur globalité (leur durabilité), le changement climatique ou le maintien de la biodiversité. Toutes ces questions et ces enjeux dépassent très largement le propos de ce livre, qui est centré sur l'animal et ce qu'il exprime à travers son comportement.

Les deux premiers chapitres de cet ouvrage considèrent de façon globale les animaux d'élevage dits « de rente ». Le premier dresse un rapide historique de la prise de conscience de la sensibilité de ces animaux à travers quelques éléments illustrant l'essor des données scientifiques, et la mise en place et l'évolution du cadre de la législation européenne. Vous verrez que la poule domestique occupe une place un peu à part dans le domaine de la législation. Le deuxième chapitre porte sur la définition et la mesure du bien-être. Les cinq chapitres suivants, pleinement centrés sur la poule domestique, brossent un portrait de cette espèce à travers ses compétences sensorielles, sociales, émotionnelles et cognitives. Bonne lecture !

1

Historique de la prise de conscience de la sensibilité des animaux d'élevage

Point de départ en Europe

Le fait que les animaux soient reconnus comme des êtres sensibles capables d'exprimer des émotions est antérieur au xx^e siècle. En 1872, par exemple, le célèbre Charles Darwin publie un livre intitulé *The Expression of the Emotions in Man and Animals* (*L'Expression des émotions chez l'homme et les animaux*). Cependant, c'est à partir de la moitié du xx^e siècle que la prise de conscience de la sensibilité des animaux d'élevage va fortement évoluer. Cette prise de conscience ne va cesser de croître au cours des décennies qui vont suivre.

En 1964 paraît en Grande-Bretagne *Animal Machines*, de Ruth Harrison. Ce livre fait grand bruit. Il fait un état des lieux des pratiques d'élevage intensif des animaux en Grande-Bretagne et aux États-Unis, et des questions de bien-être qu'elles soulèvent. Ruth Harrison aborde sans détour la notion de cruauté envers ces animaux d'élevage. L'élevage des veaux, des bœufs, des lapins et des porcs est abordé, mais la place la plus importante est réservée aux poulets, aux poules élevées en cages ainsi qu'aux veaux élevés en cases individuelles. Ce livre va conduire à une prise de conscience des pouvoirs publics britanniques. À la demande du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation d'Angleterre et du secrétaire d'État de l'Écosse, un comité technique, sous la direction du professeur F. W. Rogers Brambell³, va alors être mandaté pour « examiner les conditions d'élevage dans lesquelles les animaux sont maintenus dans les systèmes intensifs, donner un avis sur la nécessité d'établir des normes dans l'intérêt de leur bien-être » et, si c'est le cas, de préciser quelles doivent être ces normes⁴.

3. Comité constitué de quatre agronomes, de deux vétérinaires, de deux zoologues (F.W.R. Brambell et l'éthologue W.H. Thorpe) et d'un chirurgien.

4. “To examine the conditions in which livestock are kept under systems of intensive husbandry and to advise whether standards ought to be set in the interests of their welfare.” F.W.R. Brambell, Report of the technical committee to enquire into the welfare of animals kept under intensive livestock husbandry systems, Her Majesty's Stationery Office, London, 1965.

Le rapport, connu sous le nom de « rapport Brambell », est présenté au Parlement en décembre 1965 et publié en 1967. Les auteurs de ce rapport reprennent la définition du bien-être des scientifiques, à savoir que le bien-être (*welfare*) est un terme qui embrasse le bien-être (au sens positif du terme : *well-being*) à la fois physique et mental de l'animal. En préambule, ils soulignent que pour mesurer, juger du bien-être, il faut prendre en compte les preuves scientifiques de la sensibilité, au sens de ressenti (*feeling*), des animaux. Ces preuves proviennent ou se déduisent des connaissances anatomiques et physiologiques acquises chez ces animaux, ainsi que de leurs comportements. Par exemple, les récepteurs sensoriels des animaux domestiques sont anatomiquement similaires à ceux des humains, leurs glandes endocrines ont des fonctions comparables, ils ont des comportements spécifiques lorsqu'ils ont peur. Les auteurs du rapport affirment qu'en tenant compte des connaissances de l'époque, il est tout aussi légitime d'admettre que la souffrance des animaux n'est pas identique à celle des humains que l'inverse, à savoir qu'ils souffrent de la même manière que les humains.

Pour rédiger ce rapport, le groupe s'est informé en effectuant des visites d'élevage (au Royaume-Uni, au Danemark et aux Pays-Bas), en consultant des documents écrits et en sollicitant des interventions orales auprès de scientifiques, d'organisations ou de personnalités concernées par le sujet. Il a également pris en compte les courriers de citoyens exprimant leurs opinions et faisant des suggestions. Le rapport traite de l'élevage des poules domestiques (poulets et poules pondeuses), des porcs, des vaches, des moutons, des dindons, des canards et des lapins. Ses auteurs, au vu des preuves apportées par l'étude du comportement animal, s'accordent à dire que les animaux d'élevage peuvent éprouver de la douleur, de la souffrance, du stress et des émotions telles que la colère, la peur, l'apprehension, la frustration ou le plaisir. Par ailleurs, ils soulignent que les facteurs provoquant de façon prolongée du stress, de l'inconfort ou une privation pourraient avoir une influence bien plus grande sur le bien-être global qu'une souffrance plus aiguë mais transitoire. Pour autant, malgré tous les renseignements recueillis, ils reconnaissent que les informations scientifiques concernant le comportement des animaux d'élevage sont très insuffisantes pour évaluer leur bien-être. Ils soulignent que de nombreux travaux dans ce domaine sont nécessaires et qu'ils doivent être encouragés.

La parution de ce rapport va conduire à la fois au développement de nombreuses études scientifiques sur le comportement (éthologie) et le bien-être des animaux d'élevage, et à celui de la législation européenne sur la protection de ces animaux. Par ailleurs, la réédition du livre de R. Harrison en 2013, cinquante ans après sa première édition, souligne l'intérêt qu'il a suscité non seulement pour les scientifiques, mais aussi auprès du public. De nouveaux chapitres sur l'héritage de ce livre complètent cette édition.

Essor des données scientifiques

L'essor de la recherche sur le bien-être animal suite au rapport Brambell va aller toujours croissant au cours des décennies qui vont suivre. Cet essor va aller de pair avec l'apparition de sociétés savantes et de congrès de plus en plus dédiés à

cette thématique, jusqu'à devenir exclusivement consacrés à celle-ci. La Society for Veterinary Ethology (SVE) est créée dès 1966 à Édimbourg pour stimuler la recherche et les échanges dans le domaine de l'éthologie, science qui étudie le comportement animal (humain et non humain). Son objectif est notamment de poursuivre l'acquisition de connaissances relatives aux soins et à l'utilisation des animaux domestiques, captifs et en liberté, et d'encourager les échanges sur les questions du bien-être animal (au sens de *welfare*).

Dès le début, cette société intègre aussi bien des scientifiques spécialisés en agriculture et en zoologie que des vétérinaires. Elle prendra le nom d'International Society for Applied Ethology (ISAE) en 1991, et va jouer un rôle prépondérant dans l'essor des recherches sur le bien-être des animaux, en particulier grâce aux congrès qu'elle organise. Ceux-ci donnent aux chercheurs l'opportunité de diffuser leurs travaux dans leur communauté scientifique, mais surtout de favoriser leurs échanges de points de vue et leurs collaborations. C'est en 1974 qu'a lieu en Belgique, à Gand, le 1^{er} Symposium européen de la SVE (European Symposium of the SVE), qui sera par la suite annuel. Il s'affiche explicitement comme un congrès international (The Congress of the ISAE) en 1992 pour sa première organisation en dehors de l'Europe, à Pittsburgh (États-Unis), et se déroulera, à partir de cette date, alternativement dans un pays d'Europe et un pays tiers. Toujours en 1974, la revue scientifique internationale *Applied Animal Ethology*, devenue *Applied Animal Behaviour Science*, voit le jour. Les résumés des présentations scientifiques effectuées au Symposium de Gand figurent dans le 1^{er} volume. Cette revue va ainsi permettre d'élargir la diffusion des résultats acquis par les scientifiques dans le domaine de l'éthologie appliquée. Initialement, les travaux diffusés dans cette revue concernaient essentiellement les animaux domestiques.

En 1992, apparaît une revue internationale spécialisée sur les questions du bien-être animal, toutes disciplines confondues : *Animal Welfare*. Le premier congrès européen uniquement consacré au bien-être des volailles (First European Symposium on Poultry Welfare⁵) se tient quant à lui en 1981. Il se déroulera par la suite tous les deux ans, en alternance avec le congrès mondial consacré aux volailles (World Poultry Congress). En 2023, *Science*, une des deux revues scientifiques généralistes les plus reconnues, fait la une d'un de ses volumes sur les animaux d'élevage (« À quoi pensent les animaux de ferme ? »⁶, titre traduit par l'autrice). Ce volume met en valeur les travaux sur la cognition de ces animaux.

En France, dans les années 1970-1980, quelques scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) se sont impliqués sur la thématique du bien-être des animaux dits « de rente ». Ils étaient alors peu nombreux. Il faudra attendre la seconde moitié des années 1990 pour que des personnes soient explicitement recrutées sur ce thème à l'Inra (devenu INRAE en 2020) et que les écoles vétérinaires commencent doucement à s'intéresser à cette thématique.

5. Congrès organisé par la branche danoise de la World Poultry Science Association.

6. D. Grimm, 2023, What are farm animals thinking? *Science*, 382 (6675), 1103-1107.

À cette période, il était encore délicat de parler d'émotions chez les animaux sans susciter des réactions de rejet de la part de certains scientifiques de disciplines autres que l'éthologie. Et il existait encore beaucoup de scepticisme de leur part quant aux recherches sur le bien-être animal. L'année 2000 voit la naissance du réseau national AGRI bien-être animal, mis en place par l'Inra. Il regroupe des scientifiques de différents organismes et de différentes disciplines, incluant les sciences sociales et humaines, des personnels des instituts techniques, et est ouvert aux associations de protection animale. Au-delà des échanges de connaissances et d'idées qui ont eu lieu au sein de ce réseau et ont nourri la façon d'aborder les recherches sur le bien-être animal, il a facilité les collaborations et contribué dans les premières années au financement de ces recherches. Ce réseau a cessé d'exister sous cette forme à l'arrivée du CNR pour le bien-être animal dont nous reparlerons plus loin.

Mise en place de la législation française et européenne

Évolution du statut juridique et légal des animaux en France.

Reconnaissance comme êtres doués de sensibilité

L'acquisition d'une protection juridique et légale et de la reconnaissance des animaux comme êtres doués de sensibilité va se faire progressivement. Au cours de la fin du xx^e et du début du xxi^e siècle, le statut des animaux d'élevage évolue essentiellement dans le Code rural. La loi Grammont sanctionnait dès 1850 les mauvais traitements faits aux animaux domestiques, mais uniquement s'ils étaient infligés en public.

La loi de 1976 relative à la protection de la nature (loi n° 76-629) élargit le champ de la protection et les espèces concernées. Elle va reconnaître tout animal comme « un être sensible » qui « doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Par ailleurs, elle « interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité ». Il s'agit du fameux article L. 214-3 du Code rural relatif à la protection animale. Si cela vous rappelle une association de protection animale, c'est normal, elle tire son nom de cet article de loi. Son décret d'application aux animaux d'élevage date de 1980. Il vise spécifiquement l'élevage, le parage et le pacage, le transport et l'abattage de ces animaux (décret n° 80-791).

La loi de 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes (loi n° 2021-1539) apporte des avancées substantielles dans la protection des animaux domestiques, comme la fin programmée des delphinariums et des animaux sauvages dans les cirques itinérants, mais ne concerne pas les animaux d'élevage. À une exception : l'élevage des espèces non domestiques destinées à la production de fourrure, comme le vison d'Amérique, qui devient interdit en France.

Dans le Code civil, qui organise la vie quotidienne des Français, et notamment les divorces et les droits de propriété, les animaux sont soumis au régime des